



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10/09/2024

# Eau : un contrat pour la restauration de l'Amasse et de ses affluents

## Réunion de lancement

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Amasse et l'agence de l'eau Loire-Bretagne

**Patrick LE FRENE**, président du Syndicat Mixte du Bassin de l'Amasse et  
**Martin GUTTON**, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

réaliseront le lancement du contrat territorial\* pour la restauration de l'Amasse

**le 15 octobre 2024 à 14h00 - Mairie de Souvigny-de-Touraine** (salle des fêtes)



Le contrat territorial préparé entre le Syndicat Mixte du Bassin de l'Amasse et l'agence de l'eau Loire-Bretagne associe la Région Centre-Val de Loire, les Conseils départementaux d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher, la fédération d'Indre-et-Loire de la pêche et de la protection des milieux aquatiques et la fédération du Loir-et-Cher de la pêche et de la protection des milieux aquatiques.

Les signataires du contrat ont pour objectif de restaurer le bon état de l'Amasse et de ses affluents.

Pour cela, ils ont convenu d'un programme d'action pour les 3 prochaines années. Les actions porteront en particulier sur :

- La restauration de la continuité écologique,
- La restauration morphologique,
- L'étude des zones humides,
- Les suivis physico-chimiques et biologiques,
- Les actions de communications.

Leur coût prévisionnel est évalué 796 100 euros qui seront pris en charge à 53,7 % par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, 7,8 % par la Région Centre-Val de Loire, 3,8 % via le fonds européen de développement régional (FEDER), 7,6 % par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire, 4,6 % par le Conseil départemental de Loir-et-Cher, 0,3 % par La

fédération d'Indre-et-Loire de la pêche et de la protection des milieux aquatiques, 0,2 % par la fédération du Loir-et-Cher de la pêche et de la protection des milieux aquatiques et 22 % par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Amasse.

Le suivi des milieux aquatiques et le bilan réalisé au terme du contrat permettront de vérifier si les résultats sont au rendez-vous ou, si nécessaire, de réorienter l'action.

### Contacts Presse :

Syndicat Mixte du Bassin de l'Amasse

Tél. 07 76 08 61 50

[Smba.amasse@gmail.com](mailto:Smba.amasse@gmail.com)

Technicien de rivière

&

Agence de l'eau Loire-Bretagne – Délégation Centre-Loire

Tél. 06 74 95 44 91 – 02 38 81 73 78

[bertrand.dugrain@eau-loire-bretagne.fr](mailto:bertrand.dugrain@eau-loire-bretagne.fr)

Directeur de la délégation Centre-Loire

[isabelle.meresse@eau-loire-bretagne.fr](mailto:isabelle.meresse@eau-loire-bretagne.fr)

Chargée d'interventions

\*Le contrat territorial est le cadre privilégié d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour améliorer la qualité des eaux. Selon les enjeux des territoires, le contrat concerne un ou plusieurs thèmes : les pollutions diffuses, la restauration des cours d'eau, les zones humides ou la gestion quantitative. Il réunit les acteurs du territoire sur des enjeux identifiés et partagés et facilite la convergence des actions.

### A Propos de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km<sup>2</sup>, soit 28 % du territoire métropolitain.

Il intéresse 335 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

